

nicipale donnée ou maintenue; travailler, en un mot, à la guérison des plaies fondamentales du monde romain; être le fondateur de l'empire et en être le médecin. C'était là une belle politique, mais une politique laborieuse. Aussi Auguste avait-il été seul à la pratiquer, et, tout en adorant officiellement sa mémoire, ses successeurs avaient été unanimes à répudier pratiquement sa politique.

C'est ainsi que Vespasien avait deux routes ouvertes devant lui : celle de la magnificence et de la tyrannie d'un côté, celle de l'économie et de la modération de l'autre.

CHAPITRE III

VESPASIEN — L'EMPIRE RELEVÉ

— 69-75 —

Entre ces deux politiques, le choix de l'empereur ne pouvait être douteux. Par son origine, par son âge, par ses antécédents, par ses mœurs, par son bon sens, la politique augustale lui était imposée. Après de Vespasien, il n'était pas à craindre que les ambitions perverses des ci-devant néroniens ou les vertueuses rêveries des républicains eussent grand succès. Ce vieux routier, qu'un navire pavoisé amenait à Brindes et que le Sénat venait y recevoir, n'était homme à se laisser prendre ni à l'esprit dépravé de la Rome impériale, ni à l'esprit follement libéral de la Rome aristocratique. Il ne voulait ni de ces roués, ni de ces philosophes. Il ne se souciait pas d'un cortège de bourreaux, de délateurs et d'espions, au milieu desquels il eût vécu dans des trances continues; il ne se souciait pas non plus d'un conseil de nouveaux Brutus, qui l'eût jeté dans

une série de représailles honnêtes, mais funestes, et qui eût proscrit une moitié de Rome pour la punir d'avoir proscrit l'autre. Encore moins, eût-il voulu inaugurer aux dépens de son pouvoir et de la paix publique un travail d'antiquaire pour la restauration des libertés républicaines. Auguste avait bien eu le goût des anciennes choses, mais non celui de l'ancienne liberté. Vespasien, comme Auguste, voulait bien être modeste, mais non impuissant. Il voulait bien abolir les condamnations prononcées par Néron ; mais aussi il supprimait tout doucement les honneurs votés à Pison et à Galba¹. Il consentait de tout cœur à aider le Sénat et le peuple à la restauration du Capitole ; mais il se permettait de ne pas tenir compte d'une cérémonie d'inauguration où son nom n'avait pas figuré ; et dans une cérémonie nouvelle il donna lui-même le premier coup de pioche pour creuser les fondements du temple futur². Comme Auguste, il laissait de la liberté plutôt qu'il ne reconnaissait des libertés. « Les mauvais princes, dit Tacite, ne veulent d'aucune liberté ; les meilleurs eux-mêmes n'en veulent qu'un peu³. »

La politique de Vespasien fut donc celle d'Auguste, et, s'il est une ressemblance marquée dans l'histoire, c'est celle de ces deux princes : tous deux succédant à des guerres civiles ; tous deux apportant le repos par l'absolutisme ; tous deux très-modérés et très-absolus ; tous deux arrivant sobrement, économiquement, sagement, bourgeoisement, à fonder une dynastie qui, après eux, ne

¹ Suet., *in Galba*, cap. ult. — Tacit., *Hist.*, I, 1.

² Suet., *in V.*, 8. — Xiphil., LXVI, 40.

³ Quomodo pessimis imperatoribus sine fine dominationem, ita quamvis egregiis modum libertatis placere. (IV, 8.)

tarde pas à se perdre par la prodigalité, par le faste, par l'orgueil, par la violence. Vespasien, si on retranche les trois Césars éphémères, était le premier César étranger à la race d'Auguste ; mais, si l'affinité du sang lui manqua, l'affinité de la nature fut complète.

Voyez par exemple si la simplicité d'Auguste ne se retrouve pas en Vespasien. La pompe de son triomphe l'ennuie ; la demeure du mont Palatin lui semble trop belle ; il habite bourgeoisement la villa de Salluste. Là, éveillé avant le jour, il travaille dans son lit. Dès l'aube sa porte est ouverte ; pas une sentinelle à l'entrée ; chevaliers et sénateurs viennent librement ; chose singulière, on ne les fouille pas. César cause avec eux, tout en se levant et en se chaussant. Puis, après la séance sur son tribunal (car tout empereur était juge), après la promenade en voiture qui, pour les gens de son âge, remplaçait la palestre, après la sieste enfin, il va au bain, et tout le monde lui parle sur son passage ; il va au sénat où il parle et laisse parler de toutes les affaires de l'empire ; il va souper et à la porte de la salle à manger on lui parle encore. Il soupe chez les sénateurs et les fait souper avec lui¹. Il est de bonne humeur avec son peuple ; il plaisante et se laisse plaisanter. Modèle du roi bourgeois, il a les façons d'un citoyen comme Auguste, non celles d'un dieu comme Néron².

Cette simplicité aidait Auguste à être sage financier ; Vespasien l'est aussi. Il a trouvé le trésor épuisé, les fortunes appauvries, le Sénat réclamant la modération des dépenses et parlant d'un emprunt de 60,000,000 de sesterces

¹ Suet., *in V.*, 12, 21, 22. — Plin., *Ep.* III, 5. — Xiphil., LXVI, 40, 41.

² C'est ce qu'exprime le mot latin *civilis*. *Scriptis de se civilia*. Tacit.,... *Usque ad exitum civilis et clemens*. — Suet., *in V.*, 12.

à faire aux particuliers qui, sous les Césars, ne devaient pas prêter volontiers à l'État. Il a estimé que, pour remettre toute chose sur pied dans l'empire¹, il ne faudrait pas moins qu'un budget extraordinaire et impossible de 40,000,000,000 de sesterces (10 milliards). Et cependant nous verrons l'empire se raffermir, les finances se remettre debout, le crédit se rétablir, la chose publique abattue et chancelante comme dit Suétone, non pas seulement se relever, mais s'embellir².

Enfin, grâce à cette simplicité et à cette économie, Auguste avait pu être clément : Vespasien, de même. Quoiqu'il aime l'argent, il n'en demande jamais au bourreau. On lui dénonce Métius Pomponianus comme s'étant fait faire un horoscope qui lui promet l'empire (cette manie de ces horoscopes était continuelle, quoique souvent funeste); au lieu de sévir, Vespasien le fait consul : « Il m'en saura bon gré, dit-il, quand il sera empereur. » Il traite bien même ses ennemis. Vitellius a laissé une fille; Vespasien non-seulement la laisse vivre, mais la dote et la marie honorablement. Phébus, affranchi de Néron, avait jadis dénoncé Vespasien à Néron et lui avait attiré un ordre d'exil, et, comme alors Vespasien tremblant et gémissant s'écriait : Où irai-je? Phébus lui avait répondu : Te faire pendre (*in morboniam*, εἰς κροάνας). Plus tard, Vespasien revoit Phébus tremblant à son tour, et se contente de lui dire en riant : « Va te faire pendre, » sans l'y faire mener³.

Et, grâce à ces trois moyens ; simplicité, économie, clé-

¹ Quadringentiis milliis opus esse ut respublica stare possset. (Suét., 16)

² Nihil habuit antiquius quam ut prope afflictam nutantemque rempublicam stabili ret primo, deinde et ornaret. (Suét., 8.)

³ Suét., *in V.*, 14. — Xiphil., i. XVI, 11; LXVII, 12. — Aurélius Victor.

mence, Auguste avait relevé l'empire; Vespasien le relève. Après la chute de Vitellius, comme après la bataille d'Actium, comme chez nous après le 18 brumaire, on sent tout de suite le gouvernement réparateur. Vespasien était encore en Égypte; et Rome, qui n'avait pas pour dix jours de vivres, a reçu un convoi de blé, risqué par lui à travers les vents et les orages. Vespasien était à peine en route pour revenir; et le Capitole a commencé à se relever, et dans une solennité patriotique, magistrats, prêtres, sénateurs, peuple, ont amené à force de bras la pierre énorme qui fixe la base de l'édifice sacré, rehaussé mais non changé¹. Vespasien arrive, et Rome elle-même, couverte de ruines, se relève; les emplacements vides, que les propriétaires ne réclament pas, sont livrés à l'activité du premier qui veut bâtir². Avec les édifices, les lois renaissent. Une commission du Sénat recherche des copies des trois mille lois, traités, sénatus-consultes, plébiscistes, dont les tables originales ont péri au Capitole, et le *Tabularium* restauré reçoit un exemplaire nouveau, gravé sur bronze, de ce code dont Romulus écrivit les premières pages. Les lois renaissent et les procès se jugent. Des juges extraordinaires déchargent la justice de l'arrière, dont la guerre civile l'a grevée. Le calendrier lui-même est refait et purgé des fêtes néroniennes.

Auguste avait rétabli la discipline de l'armée, maintenu et fortifié les frontières. Aujourd'hui, de même : l'armée, déshabituée de la discipline par les révolutions, gâtée par des princes qui n'étaient pas soldats, rentre dans le devoir sous la main d'un prince soldat. Galba, Othon, Vitellius,

¹ Tacit., IV, 52.

² Tacit., IV, 40. — Suét., 8, 10.

ont acheté l'empire par des promesses fabuleuses faites aux légions. Vespasien les paye par une largesse tout à fait ordinaire, et ne concède aucune licence à cette force militaire qui a fait sa fortune¹. L'armée divisée devint une; le soldat de Vespasien vainqueur et orgueilleux, le soldat de Vitellius vaincu et irrité, l'un content, l'autre épargné, oublie leurs querelles en marchant ensemble contre les barbares.

Aussi les barbares, contre lesquels les aigles maintenant reviennent après s'être tournées les unes contre les autres, reculent-ils bien vite hors de la frontière romaine. Les Daces, qui avaient franchi le Danube, sont refoulés par deux fois sur l'autre rive², et la ligne du fleuve est fortifiée contre eux. Les pirates, qui infestaient la mer Noire, sont poursuivis jusqu'en Colchide. Les peuples bandits du Garamantes sont rejetés vers les sables de l'Afrique³. Le Rhin, insurgé sur ses deux rives, est vaincu par Pétillius Cerialis; l'empire des Gaules, un instant debout, est renversé; la Gaule est soumise; Velléda même est apaisée⁴. Le roi Parthe Vologèse est en instance auprès du Sénat pour obtenir une paix durable avec Rome⁵. Enfin Titus, vainqueur de Jérusalem, entre triomphalement dans Rome (71), et apporte à son père la vigueur de sa jeunesse, la popularité d'une victoire récente, des allures plus distinguées et un plus grand air de prince. A ce moment, pour la huitième fois seulement, depuis que Rome

¹ Tacit., *Hist.*, II, 82.

² En 69, par Mucien (Tacit., *Hist.*, III, 46-48); en 71, par Rubrius Gallus (*Id.*, IV, 54. — Josèphe, *de B.*, VII, 22).

³ Par Valerius Festus. (Tacit., IV, 50. — Pline. *H. N.*, v. 5.)

⁴ Voy. *Rome et la Judée*, chap. XIII.

⁵ *Ut pacem esse sciret.* (Tacit., IV, 51. — An. 70.)

existe, le temple de Janus est fermé¹. Vespasien jette les fondements du temple de la Paix. Rome et le monde respirent.

Elle respira, mais dans la magnificence et dans la gloire. A Rome il fallait cela. Si économe que fût Auguste, il fallait qu'il traitât magnifiquement son peuple; si avare que soit Vespasien, il faut qu'il s'exécute en faveur du sien. Quand il s'agit de maintenir sur les bancs du Sénat un consulaire auquel la fortune fait défaut, Vespasien accorde une pension de cinq cent mille sesterces². Quand les villes de Chypre sont atteintes par un tremblement de terre, Vespasien aide à les relever³. Quand il y a d'autres cités à secourir par suite d'incendie ou de la guerre civile, des routes à faire, des montagnes à creuser, Vespasien sait être généreux. Rome et toutes les villes se relèvent et s'embellissent, le monde est percé de routes, et chose remarquable qui était encore une tradition d'Auguste, la propriété n'en souffre pas⁴. A plus forte raison quand il s'agit des rhéteurs, des poètes, des bouffons, des pantomimes, des palefreniers, des gladiateurs; Vespasien, avare pour son propre plaisir, sait être grand pour les plaisirs de son peuple. Le poète Saleius Bassus reçoit cinq cent mille sesterces (125,000 fr.)⁵, le tragédien Apollinaris quatre cent mille, des musiciens deux cent mille, cent

¹ Orose VII, 9. Sur le temple de la paix (Josèphe *de B.*, VII, v, 7 (49). Le temple de Janus fut fermé deux fois sous la république..., trois fois sous Auguste, en 725, 729, 746 (747?) de Rome; deux fois sous Néron, en 58 (59?) et 66 après Jésus-Christ.

² Suet., 17. *Quingenis sestertiis*. Si ce sont des *sestertii*, cela fait 125 fr.; si ce sont des *sestertia*, cela fait 125,000 fr. L'un est bien peu, l'autre beaucoup.

³ Suet., 17. — Eusèbe *Chron. ad ann.* 2095.

⁴ *Intactis cultoribus.* (Auræ Victor, *de Cæs.* et Suet., 17.)

⁵ *Quingenta sestertia.* (Tacite, *de Oratorib.*, 9. Suet., 19.)

mille, quarante mille, au moins, et de plus des couronnes d'or; ses amis sont invités à des festins magnifiques donnés de temps à autre pour relever, dit l'utilitaire Vespasien, les prix du marché. Le peuple a des spectacles où apparaissent les magnificences des temps les plus splendides; il reçoit des libéralités en argent qui, trois fois répétées, monteront à un total de soixante-quinze deniers par tête¹. En fait de voluptés licites et de magnificences raisonnables, Rome n'a donc pas tant perdu qu'on pourrait le croire, à avoir un César âgé, bourgeois, économe, et par suite miséricordieux, au lieu du jeune, patricien, sanguinaire, et par suite magnifique Néron. Vespasien remplit suffisamment ses devoirs d'empereur. Pour la première fois depuis cinquante ans, on apprend qu'il peut y avoir une certaine libéralité et une certaine splendeur, même sous un gouvernement qui n'emploie pas les délateurs et les bourreaux.

Mais, et pour Auguste et pour Vespasien, ceci n'était que l'œuvre des premiers jours. L'empire rentré dans l'ordre, Auguste en avait constitué l'unité. La frontière rétablie et fortifiée, Auguste l'avait reculée. Vespasien eut à accomplir le même labeur.

Dans l'intérieur de l'empire, son action fut plus sévère que celle d'Auguste; il succédait à une époque de dislocation et de révolte, où les rêves d'indépendance avaient été fréquents, où les concessions de liberté avaient été nombreuses. Vespasien d'ailleurs était un esprit fiscal, administrant l'empire comme son patrimoine, n'abandonnant rien et reprenant tout ce qu'il pouvait reprendre.

¹ Congiaires, en 72, 75 (au nom de Domitien) et 80 (?) (au nom de Titus). — Voy. les médailles, le M. S. de Vienne et Suet. *in Domit.*, 9; Tacit. *de Orat.*, 17.

Byzance, Rhodes, Samos, perdirent leur précaire liberté. La Grèce, que Néron avait affranchie, fut déclarée par Vespasien avoir désappris l'usage de sa liberté, et, sans souci des éloquentes colères d'Apollonius et des rhéteurs grecs, il la fit rentrer sous le joug des proconsuls et surtout des percepteurs¹. Il y avait dans un coin de l'Asie un vieux roi de Comagène, ancien auxiliaire de Vespasien et ouvrier de sa fortune, dont les fils avaient combattu heureusement avec Titus, sous les murs de Jérusalem, mais dont le royaume, limitrophe entre l'empire romain et les Parthes, formait sur l'Euphrate une tête de pont trop importante pour ne pas être occupée. Le proconsul le dénonça comme allié des Parthes et reçut de Rome cette réponse : « Fais de lui et de son royaume ce que tu voudras. » Le pauvre roi fut acheminé vers Rome chargé de fers; Vespasien eut cependant pitié de lui, lui permit de s'arrêter et de rester libre à Lacédémone. Cette dernière branche des Séleucides s'éteignit à Rome, honorée encore, mais détrônée². L'unité romaine ébranlée avait-elle absolument besoin d'un tel exemple d'ingratitude et de rigueur? Je ne saurais le dire.

A l'extérieur, se complétait la réhabilitation des armes romaines, éternées sous les Césars, tristement employées au temps de la guerre civile. « Ce fut, dit Tacite³, après une

¹ Plin. *H. N.*, IV, 6. — Suet., *in V.*, 8. — Philostr., *in Vitâ Apoll.*, V, 14. Pausanias (VII, 16) attribue cette rigueur, non à l'insubordination envers Rome, mais « à l'esprit de discorde mutuelle des peuples grecs, le vice éternel de leur nature. » (V. aussi saint Jérôme, *Chron.*; Eusèb., *Chron.*; Aur. Victor, *Epit.*; Eutrope, VII.)

² Josèphe, *de B.*, VII, 21.

³ Sed ubi cum cetero orbe Vespasianus et Britanniam recuperavit, magni duces, egregii exercitus, minuta hostium spes. (Tacit., *Agric.* 17.)